
Arrondissement de Douai

Canton d'ANICHE

COMMUNE

MONTIGNY EN OSTREVENT

Date de la convocation : 10/06/2026

Membres en exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Procurations : 5

Démissionnaires : 0

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le 16 Juin 2026 à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de M. Pascal JUMEAUX, Maire de Montigny en Ostrevent.

Étaient présents : M. Pascal JUMEAUX - M. Gérard LAURENT - Mme Martine FEHLICH
M. Stanislas SZPERKA - Mme Marie Ange DELSERT - M. Jean Christophe GUINCHI
M. Philippe SIRIU - M. Yazid KAHAL - Mme Cathy GENEL – M. Christian JAKEL
Mme. Fabienne WOJCIECHOWSKI - Mme Henriette WAILLY
M. Nicolas LEBECQ - M. Julien BUQUET – Mme Fanny TEMPESTA
Mme Gyliane JAMBART - M. Salvatore DE CESARE - Mme Annick BROUWERS
M. Olivier BODIN
M. Hervé MORELLE - Mme Karine BRONSART

Procurations : Mme Wendy DOLATA à Mme Marie Ange DELSERT –
M. Daniel HUGOO à M. Philippe SIRIU – Mme Malika RICCELLI à Mme Martine FEHLICH – M. Stéphane BOUTRY à M. Hervé MORELLE – Mme Kathy POLLART à Mme Karine BRONSART

a été élue secrétaire : Mme WOJCIECHOWSKI Fabienne

OBJET : PARTICIPATION DE LA COMMUNE A L'OPÉRATION « NOS QUARTIERS D'ETE 2026 »

Le dispositif « Nos quartiers d'été » vise à soutenir des projets d'animation sociale, culturelle, sportive et citoyenne au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. Ces actions s'inscrivent dans les objectifs du contrat de ville et de la politique municipale en faveur de la cohésion sociale.

Chaque année, ce dispositif permet de développer, durant la période estivale, des actions favorisant le vivre-ensemble, la participation citoyenne, les rencontres intergénérationnelles et l'accès aux loisirs.

Pour l'année 2026, la commune souhaite développer ce dispositif et proposer un panel élargi d'activités pouvant être financées par le biais de ce dispositif.

Une programmation a donc été établie en vue de solliciter un financement au titre de « Nos quartiers d'été »

Cette programmation s'étale sur une période courant du 4 juillet 2026 au 19 septembre 2026.

Une demande de subvention a été déposée le 5 mai 2026.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 12450 € pour une part subventionnable de 9960 € et donc un reste à charge pour la commune de 2490 €.

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver la mise en œuvre de l'opération « Nos Quartiers d'Été 2026 » ;
- De valider le programme prévisionnel présenté ;

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 059-215904145-20260702-202606160041DEB-DE



Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer

Abstention : 0

Pour : 27

Contre : 0

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Fabienne WOJCIECHOWSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabienne Wojciechowski', written over a blue circular stamp.

Le Maire

Pascal JUMEAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Jumeaux', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MONTIGNY-en-OISE' and '(NORD)'.